

**ECOLES ET COLLEGES
DES VOSGES**EXPEDITEUR :
SNUipp886 Maison des Associations
Quartier La Magdeleine
88000 EPINAL**P****P R E S S E**
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE Supplément n°3 au bulletin n°77 août 2010 - Trimestriel - Imprimé par nos soins
Directrice de publication: Christine CAEL Abt: 2,30 € - Prix du n°: 0,60 €

DEPOSE LE 26/08/2010

Edito :**Pour l'avenir, pour nos enfants.**

Parce que le projet gouvernemental sur les retraites est d'une injustice sans précédent et qu'il constitue un recul social idéologique historique,

Parce que l'école et ses personnels sont attaqués sur tous les fronts,

Parce que la remise en cause de la formation des enseignants est inacceptable... Alors,

**GREVE
DES LE 7 SEPTEMBRE****RASSEMBLEMENT à 14h30
PREFECTURE EPINAL**

La Cour des Comptes a rendu un rapport concernant l'objectif de la réussite de tous les élèves. Elle rappelle que la part de la richesse nationale (PIB) consacrée à l'éducation a baissé de 4,5% en 1995 à 3,9 % en 2006 et que les crédits en faveur de l'école primaire sont actuellement inférieurs de 5 à 15% aux budgets accordés à ce niveau par des pays comparables.

Elle souligne que dans l'enseignement primaire, la France se caractérise par un coût salarial par élève nettement plus faible que dans la moyenne des pays de l'OCDE : elle est en 25ème position sur 30 pays.

Le SNUipp réaffirme que la mise en oeuvre des préconisations nécessite d'autres moyens pour l'école !

**A l'école,
on admet les différences,
pas les inégalités.**

Pour l'école, on ne doit pas se priver.

Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et Peps | www.snuipp.fr

Il vous invite à diffuser largement aux parents la lettre jointe à ce bulletin.

Rien n'est encore joué, on doit gagner ensemble !

**Adhérez au
SNUipp**

Francis GEHIN

SOMMAIRE :**Page 1**
Edito**Pages 2**
RETRAITES
DIRECTION**Pages 3**
MODALITES
GREVE**Page 4**
Carte scolaire et mouvement
Adhérer
RASED**Encarts**
Calendrier scolaire SNUipp
Bulletin d'adhésion
Lettre aux parents<http://88.snuipp.fr>

RETRAITES : Pour la FSU et le SNUipp, le gouvernement doit retirer ce projet injuste !

GREVE le 7 septembre

Communiqué CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FSU, Solidaires, UNSA

Retraites : rien n'est joué !

Le 7 septembre, imposons nos revendications !

Après les fortes mobilisations du premier semestre, et notamment le 24 juin dernier, les multiples initiatives qui ont ponctué l'été, montrent la détermination des salariés à faire entendre leurs revendications et leurs propositions concernant le projet de réforme des retraites dont le contenu est injuste et inacceptable.

La période estivale a été marquée par la persistance de la crise économique et sociale - la situation du chômage s'aggravant encore notamment pour les jeunes - et par l'annonce de mesures de rigueur supportées essentiellement par l'ensemble des salariés. Le gouvernement

est inadaptée en terme d'emplois et de pouvoir d'achat qui accroît les inégalités. Au moment où le projet de réforme des retraites va être examiné par le parlement, les organisations syndicales rappellent leur ferme opposition à celui-ci. Cette réforme ne répond pas aux enjeux actuels. Les questions d'emploi notamment pour les jeunes et les seniors, celles des inégalités hommes-femmes, de la pénibilité, d'un financement durable appuyé sur une autre répartition des richesses produites, non seulement ne sont pas traitées, mais font porter à plus de 85% les efforts sur les salariés.

La remise en cause des 60 ans avec le report à 62 et 67 des âges légaux va fortement pénaliser les salariés et notamment ceux ayant commencé à travailler jeunes, ceux ayant des carrières chaotiques et incomplètes, en particulier les femmes.

Les organisations syndicales considèrent aujourd'hui que rien n'est joué et appellent tous les salariés du privé et du public, les demandeurs d'emploi, les jeunes et les retraités à poursuivre la construction d'une mobilisation de grande ampleur et à faire du 7 septembre prochain une journée massive de grèves et de manifestations.

Le gouvernement et les parlementaires doivent entendre la mobilisation des salariés et répondre à leurs revendications pour d'autres choix en matière de retraites, d'emploi et de pouvoir d'achat. Les organisations syndicales se réuniront dès le 8 septembre pour analyser la situation et décider des suites unitaires à donner rapidement à la mobilisation.

Le 23 août 2010

La part des richesses consacrée au financement des retraites par répartition doit être augmentée. Cela suppose de remettre les questions d'emploi et de salaire au coeur du débat et de redonner aux actifs et aux retraités une part plus importante des richesses produites. Le SNUipp et la FSU sont porteurs de propositions en ce sens.

Rien n'est joué ! Le gouvernement pensait qu'en dévoilant son projet à quelques jours des congés d'été, l'affaire serait entendue. La forte mobilisation du 24 juin montre qu'il y a loin de la coupe aux lèvres. Les premiers bougés sur le report de la date butoir pour les mères de trois enfants comme sur les services actifs des instituteurs montrent que le gouvernement est contraint de prendre la mesure de la mobilisation.

BUDGET 2011 : GREVE LE 7 SEPTEMBRE. La divulgation de 13 fiches demandant aux recteurs de traquer les emplois d'enseignants, confirmait les craintes, notamment pour l'école primaire. Cherchant à « améliorer la disponibilité de la ressource enseignante », le ministère fait des préconisations détaillées : renvoi des enseignants des Rased dans les classes, optimisation de l'enseignement des langues dans le premier degré en limitant au maximum le recours à des intervenants, baisse de la scolarisation des moins de trois ans, augmentation des effectifs par classe, réduction des remplacements dans le premier degré...

Le SNUipp vous invite à diffuser largement aux parents la lettre jointe à ce bulletin.

Direction et fonctionnement de l'école : la parole aux personnels !

Directeurs et adjoints, d'écoles maternelle et élémentaires, ce sont près de 10 000 collègues qui ont répondu à l'enquête nationale du SNUipp sur la direction et le fonctionnement de l'école. Cette participation confirme que la situation actuelle n'est plus acceptable et que de vraies réponses sont nécessaires.

Trois axes d'évolution se dégagent :

- un fonctionnement plus collectif de l'école et une structuration à clarifier
- une redéfinition des tâches qui deviennent exponentielles
- une reconnaissance de la direction d'école avec du temps de décharge pour toutes les écoles ainsi que des moyens matériels.

Pour la majorité des personnels ayant répondu à l'enquête, ni un statut pour la direction, ni la création d'EPEP n'amélioreraient le fonctionnement des écoles.

A partir de ces pistes, le SNUipp appellera les collègues à engager l'action et interviendra auprès du ministère pour faire changer la donne : plus de temps de décharge, plus de fonctionnement collectif avec le conseil des maîtres, une meilleure reconnaissance financière et plus de temps de concertation pour tous. Il s'adressera à tous ses partenaires en ce sens.

A l'école, on admet les différences, pas les inégalités.



ECOLES ET COLLÈGES DES VOSGES
SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE
des Instituteurs,
Professeurs des Ecoles et PEGC
6, maison des Associations
Quartier de la Magdeleine
88000-EPINAL

<http://88.snuipp.fr>
tel. : 03 29 35 40 98
fax : 03 29 64 24 41
Email : snu88@snuipp.fr
CPPAP n° 0710 S 07413
ISSN n° 1266 0833
dépôt légal : août 2010

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp du département des Vosges. Conformément à la loi du 08-01-78, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au

SNUipp
Quartier de la Magdeleine,
6, Maison des Associations
88000-EPINAL

Ceci est une déclaration d'intention
qui ne présage en rien de ma participation effective à ce mouvement

Nom :
Prénom :
Commune :
Ecole :

A Mme. l'Inspectrice d'Académie

Madame l'Inspectrice,

La Loi instituant un droit d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires pendant le temps scolaire apporte de nouvelles restrictions à une liberté fondamentale – le droit de faire grève - reconnu à tous les salariés dans la constitution pour la défense des intérêts professionnels et collectifs.

Un certain nombre d'organisations syndicales en demande l'abrogation.

Cette loi impose "à toute personne exerçant des fonctions d'enseignement dans une école de déclarer au moins 48 heures avant la grève son intention d'y participer".

En conséquence, je vous informe de mon intention de participer au mouvement de grève

du 7 septembre 2010 à partir de heures.

Conformément à la loi, je vous rappelle que cette lettre "est couverte par le secret professionnel et ne peut être utilisée que pour l'organisation du service d'accueil" (article L133-5).

Le

Signature

Ce courrier doit arriver avant le SAMEDI 4 SEPTEMBRE minuit
Inspection Académique 17-19 rue Antoine Hurault BP 576 - 88026 EPINAL CEDEX
ou pour plus de garantie, par FAX : 03 29 64 00 72

Service Minimum dans les écoles... EN CAS DE GREVE...

Le Directeur... La déclaration d'intention...

Le SNUipp rappelle son opposition à ce dispositif qui restreint le droit de grève et n'apporte pas de solution à l'amélioration de notre système éducatif.

Voir les modalités et la déclaration type ci-dessous

Le Directeur de l'Ecole : La fonction de directeur n'impose pas à celui-ci d'informer la mairie des absences des grévistes potentiels. (il est même interdit au directeur de donner des informations sur ses collègues à qui que ce soit) C'est l'IA qui informe le maire. Le Directeur doit faciliter l'information communale sur le SMA aux familles. C'est à dire, réserver une place pour un affichage ou autoriser un employé communal à distribuer une information... Il doit, en revanche, afficher l'information sur les conséquences éventuelles du mouvement social. Par exemple : " un mouvement de grève est prévu le 7 septembre, votre enfant risque de ne pas être accueilli par son propre enseignant". Le SMA étant obligatoire, les enfants présents seront accueillis par les enseignants s'il y a moins de 25% de grévistes, par un personnel communal s'il y a 25% et plus de grévistes. C'est tout. Après, on donne plus ou moins d'info aux parents selon les relations à entretenir...

LA DECLARATION D'INTENTION DE SE METTRE EN GREVE

est obligatoire pour les enseignants des écoles en responsabilité d'une classe le jour de la grève :

Elle doit parvenir à l'IA avant le samedi 4 septembre 2010 minuit (préférez le fax !)

Elle ne concerne pas les enseignants en SEGPA, EREA, des RASED...ni les conseillers pédagogiques et les directeurs déchargés ce jour. Seuls les enseignants qui sont susceptibles de prendre une classe dans une école le jour de la grève sont concernés.

GREVE et REMPLACANTS : L'Inspectrice d'Académie interrogée par le SNUipp le vendredi 14 novembre 2008 en CAPD s'est exprimée comme suit : « Les remplaçants qui n'ont pas reçu d'ordre de mission avant le lundi 17 novembre à 12h pour le jeudi 20 novembre, peuvent se mettre en grève sans envoyer de déclaration d'intention préalable. Les autres peuvent faire parvenir leur fax à l'IA jusqu'à minuit le 17 novembre au 03 29 64 00 72. » **Donc, dans le cas présent, les remplaçants qui n'ont pas reçu d'ordre de mission le samedi 4 septembre pour le 7, n'ont pas à faire de déclaration préalable.**

CAS GENERAL :

1° - La déclaration préalable doit **parvenir** 48 heures au moins avant le jour de la grève, comprenant un jour ouvré. Exemple : pour une grève le mardi, la déclaration doit parvenir samedi soir au plus tard à minuit. Elle peut être envoyée par courrier postal ou par fax à l'IA : **03 29 64 00 72. (déclar. type ci-dessous)**

2° - La déclaration indique l'affectation, le nom et le prénom, la date et l'heure à laquelle le collègue entend se mettre en grève. Rien n'oblige à utiliser un modèle fourni par l'administration qui demanderait plus de renseignements que la simple déclaration individuelle. **Le directeur n'a aucune déclaration à faire par école, ni à l'IA, ni à l'IEN, ni à la mairie... Ni à la police !**

3° - Tous les collègues en responsabilité d'une classe le jour de la grève doivent faire une déclaration préalable s'ils envisagent de suivre le mot d'ordre. Néanmoins, tous les collègues peuvent signaler leur intention de faire grève, celle-ci ne valant pas un engagement de leur part.

URGENT ! CARTE SCOLAIRE et MOUVEMENT :

dernières mesures et nominations

ECOLES en situation d'attente
ou en besoin d'ouverture
et collègues sans affectation

CTPD LUNDI 4 SEPTEMBRE 9h

MOUVEMENT JEUDI 9 SEPTEMBRE 15h

Enquête et fiche de contrôle syndicale à télécharger sur <http://88.snuipp.fr>

Faites parvenir rapidement vos informations à
SNUipp88
6 maison des associations
88000 EPINAL

Tel 03 29 35 40 98

Fax 03 29 64 24 41

snu88@snuipp.fr

A l'école,
on admet les différences,
pas les inégalités.



Pour l'école, on ne doit pas se priver.

Service National National des Instituts, Professeurs des Ecoles et Pupils | www.snuipp.fr

RASED

encore sur la sellette

L'année scolaire 2009-2010 a encore été rude pour les RASED : si, à la suite des mobilisations, la machine budgétaire avait été quelque peu enrayée (c'est le ministère lui-même qui a dû le reconnaître !), et la circulaire du 17 juin 2009 pérennisait le dispositif, la baisse drastique des départs en formation, les menaces sur les postes surnuméraires, l'élargissement des secteurs d'intervention ont affecté durement les personnels

et les élèves en difficulté.

En cette rentrée, les réseaux sont une nouvelle fois sur la sellette : départs en formation toujours insuffisants, postes vacants supprimés... et 2011 s'annonce sous les pires auspices. Dans les Vosges, une vingtaine de postes disparaissent en 2 ans et la formation en G et en E est stoppée malgré les énormes besoins (Un seul départ en E sur insistance du SNUipp88-FSU).

Les fiches de préparation budgétaires indiquent en effet que « *la contribution des enseignants spécialisés des RASED (...) doit évoluer* ». Les scénari proposés envisagent soit la disparition « *des*

seuls maîtres G », soit des E et G, soit, en plus des précédents, celle des psychologues scolaires !

Dès les premiers éléments connus, le SNUipp a proposé à l'unitaire « RASED », incluant les organisations syndicales de l'éducation nationale, les associations professionnelles et les parents d'élèves, une adresse solennelle au ministre de l'éducation. Une rencontre nationale aura lieu dans les tous premiers jours de la rentrée pour construire, comme nous avons su le faire en 2008, la mobilisation nécessaire, qui devra s'inscrire certainement dans un mouvement plus vaste pour l'éducation.

ERRATA Calendrier : Vous noterez les dates suivantes à corriger sur le calendrier du SNUipp joint à ce bulletin

Rentrée des enseignants : 1er septembre. **Rentrée des élèves :** 2 septembre. **Ascension :** seul le jeudi est férié (et non le vendredi), il est fixé au 2 juin en 2011. **Pentecôte :** comme les années précédentes, ce lundi se tiendra bien un lundi (et non le mardi), il est fixé au 13 juin 2011.

Adhérer au SNUipp dès maintenant

C'est investir dans l'énergie scolaire Pour la réussite de tous

Parce qu'il ne dispose que des ressources financières que lui fournissent ses syndiqués, le SNUIPP appelle tous les enseignants à le rejoindre, en se syndiquant, pour donner encore plus de force et de sens à l'action.

C'est votre reconnaissance et votre investissement qui font le SNUipp

Pour 3 à 6 €/mois (après déduction fiscale) défendre nos intérêts matériels et moraux, défendre nos salaires, nos conditions de travail et le Service Public,
n'est-ce pas un bon investissement ?

EPINAL

44 rue de la Clé d'Or
8000
EPINAL

Crédit  Mutuel

Enseignant
www.cme.creditmutuel.fr

SAINT DIE

42 rue Pierre Evrat
88100
SAINT DIE

Tél : 0820 822 044

N° indigo : 0,12TTC/min